

## **PROJET PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024**

### **Convocation du 10 décembre 2024**

Le seize décembre deux mil vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christine BLANCHAIS.

### **Membres en fonction : 15**

#### **Présents : 14 membres**

Mesdames AMARA Marie-José, BARRILE Marie-Madeleine, BLANCHAIS Christine, HEID Sophie, KRIEGER Marie Odile,  
Messieurs ADOLF Christian, ANDRE David, FIEGEL Gilbert, LITTNER Yannick, MESSER Julien, SCHMITT Sébastien, WEBER Jérôme, WINTZ Maurice

Mme LOZACHMEUR Estelle a donné pouvoir à Mme BLANCHAIS Christine pour voter en son nom.

#### **Absents excusés :**

Monsieur HANINI Lahbib

Secrétaire de séance : Monsieur WINTZ Maurice

**Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer**

## **Ordre du jour de la séance**

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 25 novembre 2024
3. Chorale Sainte Cécile : subvention
4. Bilan des demandes d'autorisations d'urbanisme en cours et délivrées.
5. Affaires communales et divers.

## 1/ Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2451-6 du CGCT, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Monsieur Maurice WINTZ est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

**Délibération n° DEL 42/2024**

## 2/ Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 25 novembre 2024

Le procès-verbal de la séance du 25 novembre 2024 a été adressé aux membres du conseil municipal avant la présente séance. Aucune objection n'ayant été soulevée, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents dans la forme et la rédaction proposée.

**Délibération n° DEL 43/2024**

## 3/ Chorale Sainte Cécile : subvention

Conformément aux crédits ouverts au budget primitif 2024, le conseil municipal décide à l'unanimité l'attribution de la subvention suivante :

Articles	Associations	Montant en €
65748	Chorale Sainte Cécile	660 €

en remerciement pour le concert de la Chorale à la fête de Noël.

**Délibération n° DEL 44/2024**

## 4/ Bilan des demandes d'autorisations d'urbanisme en cours et délivrées

Les dépôts et les accords des autorisations d'urbanisme sont affichés sur les 2 tableaux d'affichage de la mairie (côté salle communale et atelier).

La maire souhaite rappeler qu'avant d'entreprendre tous travaux sur sa propriété, il est indispensable de se renseigner sur la nécessité ou non de déposer une demande d'autorisation. Vous pouvez vous renseigner à la mairie et sur le site [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319)

## 5/ Affaires communales et divers

La préfecture a autorisé en date du 16 décembre 2024 le transfert et l'exploitation de la licence IV dans la salle socioculturelle. Mme LITTNER Véronique exploitera le débit de boissons pour le compte de l'association du Foyer Rural.

La fête des aînés a été un succès, nous avons eu de nombreux retours positifs sur le repas et sur le groupe de danse d'Art Populaire de Berstett. L'équipe municipale est heureuse d'avoir pu passer un agréable moment avec nos aînés.

Les flyers pour lancer la collecte de dons pour la restauration des vitraux de l'Eglise Saints Pierre et Paul de Durningen seront distribués le 17 décembre 2024.

La rédaction du journal communal 2024 « les Echos de Durningen » est terminée. Sa distribution devrait avoir lieu le 23 décembre 2024.



Le secrétaire de séance  
Maurice WINTZ



La Maire  
Christine BLANCHAIS

**Les délibérations complètes sont disponibles  
sur le site internet de la commune [www.durningen.fr](http://www.durningen.fr) et en mairie**